



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 1

Edition révisée n° : 0

Date : 13 / 6 / 2013

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

PROPYLENE GLYCOL VEGETAL

MPG VEGETAL

SECTION 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Identification du produit : Liquide.
Ref. nr : REACH : 01-2119456809-23
Nom commercial : PROPYLENE GLYCOL VEGETAL
Numéro CAS : No CAS : 57-55-6
Numéro EC : No CE : 200-338-0
Type de produit : Antigel. Solvant.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Industrie cosmétique Industrie pharmaceutique. Industrie de l'alimentation. Industries chimiques. Industrie de l'alimentation animale.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : COMPTOIR FRANCAIS INTERCHIMIE
145 rue de Paris
FR- 93013 Bobigny cedex FRANCE
T: +33 (0)1 48 43 33 04

Nom et fonction de la personne responsable : Service Qualité : qualite@interchimie.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone en cas d'urgence : ORFILA +33 (0)1.45.42.59.59

SECTION 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification CE 67/548 ou CE 1999/45

Code(s) des classes et catégories de danger, Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)

Non réglementé.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)

• Conseils de prudence

2.3. Autres dangers

Autres dangers : Aucunes dans des conditions normales.

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Composants : Ce produit n'est pas dangereux.

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro annexe	REACH	Classification
propane-1,2-diol	: > 99,5 %	57-55-6	200-338-0		01-2119456809-23	Non classé. (DSD/DPD) Non classé. (GHS)
+ aqua						

PROPYLENE GLYCOL VEGETAL
MPG VEGETAL
SECTION 4 Premiers secours
4.1. Description des premiers secours

- Premiers secours** : Consulter un médecin si une indisposition se développe.
- **Inhalation** : Amener la victime à l'air libre.
En cas de malaise consulter un médecin.
 - **Contact avec la peau** : Laver la peau avec de l'eau savonneuse.
Ne pas utiliser de produit neutralisant.
 - **Contact avec les yeux** : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes.
Consulter un médecin si l'indisposition ou l'irritation se développe. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 - **Ingestion** : Rincer la bouche. Faire boire de l'eau si la victime si elle est parfaitement consciente/lucide.
Ne pas faire vomir.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas considéré comme dangereux.

Symptômes liés à l'utilisation

- **Inhalation** : Aucun(es) dans des conditions normales.
- **Contact avec la peau** : Non considéré comme particulièrement dangereux au contact de la peau dans des conditions normales d'utilisation.
- **Contact avec les yeux** : Non considéré comme particulièrement dangereux pour les yeux dans des conditions normales d'utilisation.
- **Ingestion** : Non considéré comme particulièrement dangereux à l'ingestion dans des conditions normales d'utilisation.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

A l'intention du médecin : Traitement symptomatique.

SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie
5.1. Moyens d'extinction
Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Moyens d'extinction

- **Agents d'extinction appropriés** : Poudre. Mousse. Dioxyde de carbone. Pulvérisation d'eau.
- **Agents d'extinction non appropriés** : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques spécifiques : En mélange avec l'air et en présence d'une source d'ignition, peut brûler à l'air libre ou exploser en espace confiné. Le liquide enflammé peut flotter sur l'eau. Les vapeurs peuvent parcourir une longue distance au ras du sol vers la source des vapeurs, avant de s'enflammer/détoner. La chaleur d'un foyer peut provoquer la libération de vapeurs inflammables.

Produits de combustion dangereux : CO, CO2

5.3. Conseils aux pompiers

- Protection contre l'incendie** : Appareil respiratoire autonome.
- Prévention** : Ne pas fumer.
- Procédures spéciales** : Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.
Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.

PROPYLENE GLYCOL VEGETAL

MPG VEGETAL

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Les épandages peuvent être glissants.
Assurer une ventilation d'air appropriée.
Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Utiliser des conteneurs de rejet adéquats. Endiguer le produit pour le récupérer ou l'absorber avec un matériau approprié. Diluer les résidus et rincer.

6.4. Référence à d'autres sections

Porter un équipement de protection individuel, voir section 8.

SECTION 7 Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Général : Assurer une ventilation d'air appropriée.
Utiliser de bonnes mesures d'hygiène personnelle.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Stockage

Stockage : Conserver à une température ne dépassant pas 40°C
Conserver dans des conteneurs hermétiquement clos et correctement ventilés, à l'abri de la chaleur, des étincelles, des flammes nues.

Stockage - à l'abri de

: Chaleur. Humidité. Rayons directs du soleil.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible.

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Protection individuelle : N'utiliser que dans des endroits bien ventilés.
- **Protection respiratoire** : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
- **Protection de la peau** : Porter un vêtement de protection approprié.
- **Protection des yeux** : Lunettes.
- **Protection des mains** : Porter des gants.
- **Ingestion** : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

8.2. Contrôles de l'exposition

Aucune donnée disponible.

Général : OSHA-TWA
10 mg/m3 aerosol only
155 mg/m3 aerosol & vapor
50 ppm aerosol & vapor



PROPYLENE GLYCOL VEGETAL

MPG VEGETAL

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

9.1.a. Aspect

Etat physique à 20 °C	: Liquide.
Couleur	: Incolore.
9.1.b. Odeur	
Odeur	: A peine perceptible.
9.1.c. Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible.
9.1.d. pH	
pH	: Environ 7
9.1.e. Point de fusion / Point de congélation	
Point de fusion [°C]	: -60
9.1.f. Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition	
Point d'ébullition [°C]	: Environ 188
9.1.g. Point d'éclair	
Point d'éclair [°C]	: 99 Clewend Open cup
9.1.h. Taux d'évaporation	: Aucune donnée disponible.
9.1.i. Inflammabilité	: Le produit n'est pas inflammable.
9.1.j. Limites d'explosivité (inférieures - supérieures)	
Limites d'explosivité inférieures [%]	: 2.6
Limites d'explosivité supérieures [%]	: 12.5
9.1.k. Pression de vapeur	
Pression de vapeur [20 °C]	: 0.08 mmHg
9.1.l. Densité de vapeur	
Densité relative, gaz (air=1)	: 2.6
9.1.m. Densité relative	
Densité	: 1.04 (20°C)
9.1.n. Solubilité	
Solubilité	: Acétone.
Solubilité dans l'eau	: Complète.
9.1.o. Coefficient de partage : n-octanol / eau	: Aucune donnée disponible.
9.1.p. Température d'auto-inflammabilité	
Temp. d'autoinflammation [°C]	: 371
9.1.q. Température de décomposition	: Aucune donnée disponible.
9.1.r. Viscosité	: Aucune donnée disponible.
9.1.s. Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible.
9.1.t. Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible.

9.2. Autres informations

Autres données	: Evaporation Rate < 0.01 (Butyl acetate=1.0)
----------------	---



PROPYLENE GLYCOL VEGETAL

MPG VEGETAL

SECTION 10 Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable dans les conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Bases fortes. Acides forts. Agents oxydants forts.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chaleur. Rayons directs du soleil.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter : Acides forts. Bases fortes. Agents oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : CO, CO2
Vapeurs toxiques. . aldehydes. ether. organic acids

SECTION 11 Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : 20 000
Admin.cutanée(lapin) DL50 [mg/kg] : 20 800
Irritation de la peau (lapin) : :hmn 500 mg 7D MLD (propylene glycol)
Irritation des yeux (lapin) : 500 mg 24H MLD (propylene glycol)
Sensibilisation : Aucune donnée disponible.
Cancérogénicité : Aucun ingrédient repris dans cette section.
Mutagénicité : Aucune donnée disponible.
Toxique pour la reproduction : fertilité : Aucune donnée disponible.

SECTION 12 Informations écologiques

12.1. Toxicité

Informations toxicologiques : EC50-96H (algae Pseudokirchneriella subcapitata) = 19 000 mg/L
CL50-24 Hrs - Daphnia magna [mg/l] : 10 000
EC50-48h Daphnia magna [mg/l] : 1 000
CL50-96 Heures - poisson [mg/l] :
Oncorhynchus mykiss- static = 51 600 & 41-47ml/L
Pimephales promelas-static = 51 400
Pimephales promelas = 710

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradation [%] : Le produit est biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation



PROPYLENE GLYCOL VEGETAL

MPG VEGETAL

SECTION 12 Informations écologiques (suite)

Potentiel de bio-accumulation : Log POW : -0.92

12.4. Mobilité dans le sol

Miscible. Eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

Précautions pour l'environnement : Eviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Généralités : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
Eviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 14 Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Information générale : Non classifié.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

: Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Non applicable.

En cas de fuite et/ou d'épandage : Nettoyer les fuites ou pertes, mêmes mineures si possible sans prendre de risque inutile.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

Précautions individuelles : Le conducteur ne doit pas intervenir en cas d'incendie de la cargaison.

Mesures d'urgence en cas d'accident : Arrêter le moteur. Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Signaler le danger et prévenir les autres usagers de la route. PREVENIR IMMEDIATEMENT LA POLICE ET LES POMPIERS.

Informations complémentaires : Aucun(e).

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.



PROPYLENE GLYCOL VEGETAL

MPG VEGETAL

SECTION 15 Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

Symbole(s) : Aucun(e).

Phrase(s) R : Aucun(e).

Phrase(s) S : Aucun(e).

Enregistrements : AICS (the Australian Inventory of Chemical Substances) en Australie
DSL (Domestic Substances List) au Canada
PICCS (Philippine Inventory of Chemicals and Chemical Substances) aux Philippines
NZIoC (New Zealand Inventory of Chemicals).
KECI (Korea Existing Chemicals Inv.) en Corée KE 29267 ENCS (Existing & New Chemicals Substances) au Japon : / ISHL au Japon : (2)-234
TSCA (Toxic Substances Control Act) aux USA

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible.

SECTION 16 Autres informations

Autres données : Aucun(e).

DENEGATION DE RESPONSABILITE : La substance ou le mélange ne requiert pas légalement de FDS, celle-ci est réalisée de façon volontaire.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document